

Résolution sur les expulsions forcées au Zimbabwe

2010/2930(RSP) - 21/10/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les expulsions forcées au Zimbabwe.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

La résolution rappelle que pas moins de 20.000 personnes vivant dans un quartier informel connu sous le nom de «Hatchcliffe Extension», dans la banlieue d'Harare, ont été menacées d'expulsion forcée pour n'avoir pas payé les frais de renouvellement de bail prohibitifs imposés par les autorités.

La plupart des résidents se sont vus attribuer des terrains à bâtir après avoir été expulsés de force par les autorités dans le cadre du programme d'expulsions massives de 2005, l'opération Murambatsvina, au cours de laquelle quelque 700.000 personnes ont perdu leur maison et leurs moyens de subsistance. L'opération Garikai, qui devait s'occuper des victimes des expulsions n'était pas à même de remédier aux graves violations du droit à un logement convenable perpétrées durant l'opération Murambatsvina.

Dans ce contexte, le Parlement exige l'arrêt immédiat de la menace d'expulsions massives au Zimbabwe et insiste pour que les agences d'aide humanitaire puissent avoir un accès illimité afin d'assister ceux qui sont menacés et d'autres personnes déplacées à l'intérieur.

La résolution rappelle au gouvernement du Zimbabwe son devoir, en vertu des conventions internationales, de fournir un logement adéquat à toutes les personnes à faibles revenus expulsées de force de leurs maisons, et de garantir les droits à la vie, à la sécurité et à l'alimentation, et de protéger ses citoyens en accordant le maintien dans les lieux et des plans de paiement abordables pour les baux.

Le Parlement regrette profondément que les efforts déployés par le Zimbabwe pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement, déjà lourdement compromis, soient encore menacés par de telles expulsions massives.

Le gouvernement du Zimbabwe est invité à :

- renoncer immédiatement aux frais de renouvellement de bail imposés arbitrairement et à développer une politique du logement qui réponde aux besoins des résidents, en consultation avec toutes les victimes d'expulsions forcées;
- mener une évaluation des pertes matérielles et sociales causées par l'opération Murambatsvina et d'autres expulsions forcées, en vue de dédommager tous ceux qui ont perdu leurs maisons ;
- réexaminer et modifier l'opération Garikai, en menant une véritable consultation avec les survivants de l'opération Murambatsvina, afin de répondre à leurs besoins en termes de logement.

Le Parlement invite l'Afrique du Sud et la Communauté de développement de l'Afrique australe à prendre d'autres mesures pour encourager le retour à la démocratie au Zimbabwe et le respect de l'état de droit et des droits de l'homme de la population zimbabwéenne. Il déclare que Robert Mugabe et ses proches partisans continuent d'être un obstacle au processus de reconstruction politique et économique et de réconciliation au Zimbabwe.